

DEPARTEMENT DE LA CORREZE Mairie 19500 MEYSSAC TEL 05.55.25.40.20

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt deux et le14 du mois de décembre à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15 Membres présents : 14

Membres votants: 15 (1 pouvoir )

**PRESENTS :** CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphanie CISCARD, Isabelle VIRONDEAU Emmanuelle DUPUY , Stéphane FARGE , Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES**: Isabelle SEGUY (pouvoir S. Ciscard)

**Secrétaire de séance** : Isabelle VIRONDEAU **Date de convocation** : 9 décembre 2022

## DELIBERATION N° 2022.72 attribution de bons cadeaux aux agents de la collectivité

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité, d'attribuer une gratification de fin d'année à l'ensemble des agents de la collectivité sous la forme de deux bons cadeaux d'une valeur respective de 30 € soit 60 € au total.

Ces bons cadeaux seront utilisables dans tous les commerces meyssacois. Le remboursement sera effectué par la collectivité sur présentation d'une facture.

Pour extrait conforme, L'adjoint

Pierre MACHE



